

## Nombre moyen de jours pour le placement dans un foyer de soins

Unité : Jours

	Année financière 2024-2025	Année financière 2023-2024
<b>Province</b>		
Nouveau-Brunswick	141,8	119,0
<b>Zones de santé</b>		
Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est	125,4	119,0
Zone 2 - Région de Fundy et de Saint John	135,4	100,0
Zone 3 - Région de Fredericton et de la vallée	159,7	123,0
Zone 4 - Région du Madawaska et du Nord-Ouest	62,0	80,0
Zone 5 - Région de Restigouche	260,8	156,0
Zone 6 - Région de Bathurst et de la Péninsule acadienne	135,6	164,0
Zone 7 - Région de Miramichi	179,9	128,0

## À propos

Nombre moyen de jours écoulés entre la demande d'admission et le premier jour de service dans un foyer de soins.

## Source

Ministère du Développement social du Nouveau-Brunswick

## Calculs

Numérateur : Nombre total de jours entre le moment de l'aiguillage et le moment où le service est reçu (client placé dans un foyer de soins, y compris l'évaluation) Dénominateur : Tous les cas qui reçoivent pour la première fois un placement dans un foyer de soins au cours de l'année fiscale

---

Unité	Interprétation	Code du CSNB
Jours	Valeur basse est souhaitable	GNB-SOCDEV-006

## Légende

s.o. = Sans objet / donnée non disponible

S = Donnée supprimée pour des raisons de confidentialité ou en raison de la petite taille de l'échantillon